

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 17

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: L.F. / Favrat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Toni le gris s'est dressé devant moi, et m'a repoussé à l'entrée.

— Qui? Quoi? Toni le gris? Mais il est mort, enterré, tu peux voir là sa tombe et la croix qui la surmonte.

— Ce n'est pas vrai, le dis-je. Je l'ai rencontré, hier, dans les sentiers de la montagne.

A l'ouïe de cette réponse, le chasseur regarda son collègue avec un profond étonnement. Les yeux de Bartl étaient rouges d'insomnies et d'excès de boisson; il avait excessivement maigri. Une cravate fort sale était passée autour de son cou desséché, comme la corde à la nuque disloquée d'un pendu. Les yeux étaient à moitié fermés, et il portait les mains devant de lui, comme l'aveugle qui tâtonne.

— Je te dirai ce qui m'est arrivé, poursuivit Bartl. Hier, après-midi, j'ai voulu faire une inspection des ouvriers qui préparent les voies pour la descente des bois; comme je gravissais le sentier, j'aperçois, au milieu des quartiers de roc, un homme gris. Je m'approche et reconnaiss... Toni en personne! Il avait un gros bâton à la main, et, d'un geste impéieux, m'a enjoint de passer droit mon chemin. Je me suis éloigné en silence, et cinq minutes plus tard, j'ai entendu la voix de Toni qui me criait: « Je te défends d'approcher, demain, le cimetière où je repose, sinon, je sors de ma tombe. » A ces mots, Toni disparut et le vent fit des sifflements comme je n'en avais encore jamais entendus... je ne sais trop comment je suis rentré chez moi.

Le collègue de Bartl réfléchit un moment en silence, puis il dit :

— Il est bon que personne d'autre que moi n'entende les paroles qui sortent de ta bouche. Prends garde à tes propos. Ce que tu as vu n'est pas plus Toni le gris que Toni le noir. Ce sont les hommes de pierre de la montagne. Il faut que, selon ton habitude, tu aies eu la tête embrayouillée d'eau-de-vie.

Nous devrons informer ici le lecteur que dans les passages de montagnes, affectés au service des forêts, se trouvent des tas de pierre pour indiquer le chemin. Vus de loin, ils ont assez l'air de statues; le peuple les appelle « hommes de pierres. » Comme ils sont souvent recouverts de neige, on a dû, afin qu'ils remplissent leur but, fixer, dans les interstices des pierres, une branche de sapin, indiquant la direction.

— Ce n'est pas tout, poursuivit Bartl, appuyant de nouveau ses coudes sur le mur et se penchant en avant. Ici même, il s'est dressé devant moi et m'a défendu de franchir l'enceinte de ce lieu de repos.

Le chasseur ne répondit plus. Prenant Bartl par le bras, il lui fit franchir la grille d'entrée.

— Vois, toi-même et lis : « Cigit l'honorable Antoine Mitterhaler, mort le 12 octobre 18... d'une chute du haut des rochers du Greifenwald. Passant, songe à l'immense douleur de sa veuve... etc., etc. » Tu vois donc qu'il est bien mort, et qu'on l'a enterré ici.

Pour toute réponse, Bartl poussa un gémissement sourd, puis, détournant la tête, il se dirigea vers la grille du cimetière. Là se trouvaient de nombreux paysans qui venaient assister à l'offre des morts. Ils regardèrent avec de grands yeux Bartl, dont l'égarement était manifeste. Ils se racontèrent bien des choses dans le tuyau de l'oreille. Quelques-uns prétendirent que le chirurgien, chargé de l'autopsie, avait retiré une balle du corps de Toni; d'autres ajoutèrent que l'adjoint de la préfecture, informé de ce fait, avait refusé de faire une enquête.

Bartl mit la main au bénitier fixé dans le mur, puis, échappant à son conducteur, il se dirigea vers le lac. Là il détacha le premier bateau qui lui tomba sous la main et se mit à ramer si fort qu'il laissa un sillon d'écume bouillonnante derrière lui. Il cingla droit sur la cure.

(La fin au prochain numéro.)

— Lo curé d'X. fasai la colletta ein faveu d'au Pape, et desai dinse ai brave dzein que la fin d'au mondo étais proutze et qu'on ne dévessai pequa s'inquietta

dai z'affére dè stu mondo, et peinsa on bocon à l'autre.

Mâ, que lâi fe ou liberau, Monsu lo curé, é-t-e que lo Pape l'est dè stu mundo, au bin dè l'autre; câ se l'est dè stu mundo, su d'accô avoué vo, m'ein inquietto pas.

Et poui d'ailleu, du que tot lo mondo pretein que no sein, dè ceint ans ein retâ dein noutron canton, mè seimblji que n'ein bin lo tein.

On biberon l'irè malado. Lo maidzo lâi fâ onn'ordonnance et lâi défein dè bâire mè d'on verro dè vin per dzo.

Quôquè dzo aprî, lo maidzo revint vêre coumeint ie va, et ie trauvè moutron gaillâ avoué na toupena dè vin découte son lhi.

— Qu'è-t-e cosse? que lâi fâ lo maidzo.

— L'è l'ordonnance. Vo m'ai de dè bâire on verro dè vin per dzo. Se te lo prein grô, que mè su sondzi, te sari plie vito guieri.

L. F.

Lausanne, 22 avril.

Monsieur le rédacteur,

Il paraît que la correspondance du Mont intrigue quelques personnes, et que l'on va aux informations pour savoir si j'en suis l'auteur. Je dis dire, pour la satisfaction des curieux ou des intéressés, que la pièce m'a été remise signée, par deux honorables citoyens du Mont, qui m'ont dit que, pour le journal, l'auteur désirait garder l'anonyme. Ils m'ont prié de la mettre au net, en laissant au morceau son tour original et surtout l'excellente morale de la fin qui stigmatise la tartuferie et que j'aurais volontiers signée.

Agréez, etc. L. FAVRAT.

Casino-Théâtre.—A peine Mlle Scriwaneck avait-elle quitté Lausanne, où elle a laissé la plus agréable impression, que déjà M. Courtois, qui a toutes nos sympathies, nous annonçait l'arrivée très prochaine d'une troupe d'opéra complète et composée d'artistes dont on fait les plus grands éloges. Notre scène ne restera donc pas longtemps veuve de délassemens, artistiques, et nous avons pu nous convaincre que notre public attend avec impatience et accueillera avec joie un genre de spectacle pour lequel il a toujours eu des préférences marquées.

Une série de dix représentations nous est annoncée, et la troupe de M. Courtois débutera le 3 mai, par *Les Mousquetaires de la Reine*, opéra comique en 3 actes, dont le libretto, de St-Georges, est des plus intéressants et la musique un des chefs-d'œuvre du célèbre compositeur Halévy.

Pour répondre au désir exprimé par plusieurs personnes, les représentations auront lieu les mardi et vendredi de chaque semaine, à partir du 3 mai.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.